

DELIBERATION CA089-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-067 du 25 mai 2021 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 22 septembre 2021

Objet de la délibération : Présentation politique et stratégique de l'offre de formation : texte spécifique 2nd cycle

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 30 septembre 2021, le quorum étant atteint, arrête :

Le document DA02 présentant la stratégie de l'offre de formation de second cycle est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour, un membre porteur d'une procuration ayant quitté la réunion en cours de séance sans laisser de procuration.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 4 octobre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 4 octobre 2021

DA02 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION PROJET D'OFFRE DE FORMATION 2nd cycle Université d'Angers

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Les éléments suivants seront utilement intégrés à la présentation de la stratégie de l'établissement en matière de formation et à la présentation du **projet d'offre de formation**.

Un premier document, concernant notre offre de premier cycle a été adressé à l'HCERES en juin 2021. L'Université d'Angers a reçu le rapport d'évaluation du projet d'offre 1^{er} cycle le 23 juillet 2021, ainsi que les rapports d'évaluation Champs et Masters. Le retour de l'établissement sur ces évaluations a été remis en septembre.

Ce document complémentaire ne concerne donc que l'offre de second cycle. Il sera accompagné des fiches individuelles de chaque formation.

La mise en œuvre de certaines des évolutions proposées dépendra par ailleurs de la réponse qui sera faite au projet INTEGRAAL déposé dans le cadre de l'AAP du PIA4 au titre de la COMUE et dont l'épine dorsale repose sur la transformation de certaines formations de master et la création d'un graduate institute.

L'université d'Angers a accueilli, pour l'année 2020-2021, 4 048 étudiants en master ainsi que 907 étudiants dans les seconds cycles des filières de santé et 520 étudiants en cycle ingénieur.

L'université d'Angers est une université pluridisciplinaire avec santé. Elle est composée de 5 UFR ou facultés (Droit Économie Gestion, ESTHUA Tourisme et Culture, Santé, Sciences, Lettres Langues et Sciences Humaines), d'un IUT, d'un IAE et d'une école d'ingénieurs Polytech-Angers.

L'UA comprend 3 campus sur le site angevin, et 3 campus délocalisés (Cholet, Saumur, Les Sables d'Olonne). A la rentrée 2021, un campus connecté a ouvert sur le campus de Cholet. L'Agglomération du Choletais et Mauges communauté a, en effet, sollicité le soutien de l'université pour répondre à l'AAP « campus connectés » (Action Territoires d'innovation pédagogique du PIA3).

CARACTÉRISATION DE L'OFFRE DE FORMATION

- Structuration de l'offre de formation en domaines/thématiques/champs ; liens de cette structuration avec les axes stratégiques / domaines de compétences de l'établissement en matière de formation et de recherche.

La structuration de l'offre de formation de l'UA n'est pas modifiée pour le contrat 2022-2028 et propose 5 domaines de formation : Arts Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit Économie Gestion, Sciences Technologie et Ingénierie, Santé. Cette structuration est en lien sur les 5 structures fédératives de recherche de l'UA : LL-SHS, Santé, Végétal et Environnement, Matériaux, Math-Stic.

L'évolution de l'offre de formation s'appuie également sur les principaux axes stratégiques de l'UA :

- Renforcement de l'attractivité de notre offre de formation en master,
 - o Par le développement, sur le modèle de l'EUR Lumomat, de graduate programs choisis en fonction des axes de recherche et potentielles internationalisations liés à nos formations. Le calendrier de mise en œuvre dépendra des moyens obtenus et notamment du succès du projet INTEGRAAL

- Par le développement de formations de master (mais aussi de licences professionnelles) répondant aux besoins du secteur économique et de nos partenaires au sein de notre écosystème.
- Développement de la formation professionnelle et de l'alternance.
- Transformation pédagogique.
- Généralisation d'une approche par compétences.
- Renforcement des synergies avec Le Mans Université dans le cadre de la COMUE.
- Engagement Étudiant.
- Enseignements transversaux sur des sujets sociétaux (transition écologique, égalité femme-homme, handicap, interculturalité...).

Notre stratégie d'amélioration de notre offre de formation de second cycle au cours du prochain contrat s'appuie sur quatre leviers :

- Déploiement d'une **approche par compétences**. Il s'agit du principal enjeu de transformation pédagogique de notre établissement, nécessaire à l'individualisation des parcours et au développement de la logique de formation tout au long de la vie,
- Renforcement de **l'articulation formation/recherche et master/doctorat** notamment pour les masters des champs d'excellence de l'UA, mais aussi plus largement par une sensibilisation à et par la recherche à l'échelle de l'ensemble des masters de l'UA,
- **Internationalisation** de cette offre de formation, en augmentant le nombre d'étudiants internationaux notamment européens mais aussi en déclinant un ensemble de modalités d'internationalisation à domicile,

Mise en œuvre de démarches d'amélioration continue de la qualité. Des briques d'une telle démarche existent (conseils de perfectionnement, évaluation des formations, entrepôt de données), mais elles ne sont pas toujours maîtrisées par l'ensemble de la communauté comme en attestent leurs présentations inégales dans les documents d'auto-évaluation.

L'offre de formation de 1^{er} cycle restera généraliste pour couvrir la majorité des champs disciplinaires. Cela a été présenté dans le **document DA02 relatif au 1^{er} cycle**.

Pour l'offre de formation du 2nd cycle, les mentions existantes sont reconduites, dans la continuité de l'offre de licences et souvent en co-accréditation avec d'autres établissements d'ESR, notamment Le Mans Université.

Un certain nombre d'évolutions sont néanmoins proposées, tenant compte des observations de l'HCERES, des réalités de l'environnement économique, et du projet INTEGRAAL.

Le projet INTEGRAAL qui vise la construction d'un graduate institute commun aux universités d'Angers et du Mans, est constitué d'un ensemble de graduate programs eux-mêmes déclinés en formations de masters. Prévu pour se déployer sur 10 ans, il traduit nos ambitions en termes d'enseignement de second et troisième cycle. Le projet actuel prévoit que l'EUR Lumomat, les masters du champ du végétal, le nouveau master Etudes sur l'enfance et la jeunesse (Child Studies) et le parcours Nanomed du Master Sciences de médicament et des produits de santé intègrent dans les 3 années à venir le graduate institute. Ils représentent des démonstrateurs en termes d'articulation formation/recherche et master/doctorat pour Lumomat, d'interdisciplinarité pour le master Etudes sur l'enfance et la jeunesse et d'internationalisation pour le parcours Nanomed. D'autres programmes de masters pourront intégrer le graduate institute au fur et à mesure de l'atteinte d'un ensemble de critères.

Pour les mêmes raisons de lisibilité que pour la licence Sciences sociales, la mention Tourisme sera scindée en deux mentions : Tourisme et Management sectoriel. La mention Direction de projets ou établissements culturels est maintenue. Ces trois mentions de master seront déclinées uniquement en parcours (suppression des options).

Concernant les mentions du champ Arts, lettres et langues, des évolutions sont proposées, tenant compte des évaluations de notre offre précédente. Le master mention Métiers du livre et de l'édition est restructuré pour mieux répondre à la réglementation sur les masters (cycle de formation en 2 ans).

Concernant le champ Droit, économie, gestion, les mentions existantes sont reconduites. Certaines de ces mentions sont proposées en anglais et fortement internationalisées. Dans le cadre d'un travail coordonné avec Le Mans Université, une nouvelle mention co-accréditée entre les deux établissements sera intégrée dans les offres de formation des deux établissements : Analyse et politique économique.

Concernant le champ Sciences humaines et sociales, l'offre existante est maintenue. Une mention dérogatoire « Études sur l'enfance et la jeunesse » est demandée. Il s'agit de la principale création dans le cadre du prochain contrat. Ce Master régional et interdisciplinaire en « Études sur l'enfance et la jeunesse », inédit en France, permettra de répondre aux besoins de formations des acteurs du secteur et de promouvoir la recherche sur les objets « enfance » et « jeunesse ». Il pourra être prolongé par la création d'une nouvelle spécialité de doctorat dans l'École Doctorale Société, Temps Territoire.

Par ailleurs, pour répondre aux préconisations des évaluateurs et améliorer sa lisibilité, la mention Psychologie sera transformée en mention Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique.

Concernant le champ Sciences, technologie, ingénierie, l'offre de formation Math-STIC, qui avait fortement évolué lors du contrat précédent (création du master data sciences notamment) est peu modifiée.

L'EUR Lumomat poursuit son développement, et sera l'une des pierres angulaires du projet INTEGRAAL.

Les masters dans le champ du végétal sont maintenus et clarifiés/simplifiés conformément aux préconisations des évaluateurs. Ils évoluent, également, vers une plus grande internationalisation ; cette évolution sera fortement accélérée si les moyens du projet INTEGRAAL le permettent. L'ambition de l'UA est de porter ce champ de formation au plus haut niveau international et d'acquiescer une visibilité au niveau mondial.

Dans le champ Santé, les formations existantes, dont la plupart sont co-accréditées avec d'autres universités du grand ouest, sont poursuivies. Le parcours Nanomed (mention Sciences du médicament et des produits de santé), déjà totalement internationalisé dans le cadre d'un Erasmus Mundus, est l'un des programmes initiaux du projet INTEGRAAL.

- Place de l'offre de formation de l'établissement dans la stratégie et l'offre globale du site et/ou du territoire.
- Relations avec les autres parties prenantes des formations du supérieur (écoles d'ingénieurs ou de commerce, écoles doctorales, structures de recherche, monde socio-économique ou culturel, international).

La métropole angevine est caractérisée par sa forte population étudiante (plus de 40 000 en 2019), et par la diversité des établissements publics et privés.

L'UA est l'établissement porteur de formation des établissements partenaires du territoire. Depuis 2012, conformément à la législation, la délivrance des diplômes nationaux établissements d'enseignement supérieur privés est confiée aux universités publiques et notamment, à l'Université d'Angers qui en tant qu'organisme public porte ces formations auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en l'intégrant à son architecture de formation.

Dans le cadre de conventions de formation, l'Université d'Angers assure la diplomation de 2nd cycle d'étudiants de deux établissements EESPIG du territoire (UCO-Angers, ESA). La qualité des formations délivrées est garantie par la présidence de jury assurée par un EEC de l'UA et des conseils de perfectionnement au sein des établissements partenaires. Une attention toute particulière est portée à la cartographie de l'offre de formation entre les différents établissements partenaires et l'UA, même si certains diplômes sont identiques. Si les équipes pédagogiques coopèrent, les établissements ont aussi leur logiques, projets et enjeux propres.

Les conventions avec ces établissements d'enseignement supérieur privés sont des conventions cadre fixant les organisations pédagogique et administrative, les modalités de suivi des formations, les procédures de VAE, VAPP, validation d'études, et les dispositions financières.

Les maquettes sont discutées entre équipes pédagogiques lors des jurys, et le comité de pilotage entre équipes de direction des 2 établissements se réunit au moins une fois par an.

A la différence des co-accréditations avec d'autres établissements universitaires publics, dans le cas de mentions communes de master, aucun parcours n'est porté en commun et il n'est jamais prévu de mutualisation de cours. Sur la base du volontariat, les EEC d'un établissement peuvent intervenir comme vacataires dans l'autre établissement.

L'enseignement supérieur angevin est structuré autour d'un groupement d'intérêt scientifique Angers Loire Campus (ALC) présidé par l'UA. Ce groupement est un lieu d'échange concernant les pratiques pédagogiques (innovation pédagogique, entrepreneuriat, insertion professionnelle, orientation, internationalisation) et les sujets de vie étudiante.

Ainsi l'UA s'inscrit résolument dans un partenariat au sein de son territoire. Des collaborations multiples entre activités de formation ou de recherche et tissu économique sont développées. Ces collaborations se matérialisent notamment par la création de chaires, le développement de la formation continue et de l'alternance...

Par ailleurs, la Fondation de l'Université créée en 2018 constitue un des outils d'une coopération plus globale et nous nous interrogeons sur les outils à même de les renforcer, notamment dans la gestion de la relation entreprises et avec les alumni.

Au-delà du territoire angevin, l'UA renforce son partenariat avec Le Mans Université dans le cadre de la COMUE expérimentale créée en janvier 2021.

Les masters proposés en co-accréditation dans le cadre du contrat actuel sont reconduits et de nouvelles co-accréditations sont proposées (Analyse et politique économique ; Etudes sur l'enfance et la jeunesse).

Le projet INTEGRAAL structure une ambition commune de montée en gamme des formations de master.

L'UA se positionne bien dans l'espace européen et mondial de l'ESR et compte 441 partenaires dont 253 européens. 35 doubles ou triples diplômes sont actuellement actifs, 10 diplômes délocalisés, ainsi qu'un Master Erasmus Mundus. Depuis 10 ans, l'université propose des écoles d'été (12 programmes possibles) : ce sont majoritairement des formations enseignées en langue anglaise, fortement adossées à la recherche.

La coopération internationale est propice à rapprocher les intérêts de l'UA avec ceux des collectivités territoriales en faisant coïncider nos coopérations avec celles des acteurs locaux sur les villes jumelées à Angers (ex, YAntaï en Chine, Austin aux USA).

L'UA ambitionne de répondre au prochain AAP de la commission européenne pour constituer une Université européenne. Elle y voit un terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes de coopération en matière de formation. Un consortium d'universités partenaires est déjà constitué et a commencé à établir un programme de travail commun.

L'UA est partenaire du Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle « Terre des Sciences », présidé par un de ses enseignants-chercheurs, avec lequel elle participe à l'organisation d'événements tels que la Fête de la Sciences et la Nuit des Chercheurs.

En partenariat avec différentes structures du territoire, diverses actions de diffusion de la recherche vers le monde socio-culturel (conférences, expositions...) sont régulièrement développées par les enseignants-chercheurs de la SFR Confluences (pôle LL-SHS) en lien avec le service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique (service commun). Les enseignants-chercheurs de ce pôle participent et/ou organisent également régulièrement des manifestations de l'établissement ou en partenariat avec des organisations extra-académiques.

PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

- La structure de pilotage institutionnelle et opérationnelle de l'offre de formation.

Le pilotage institutionnel de l'offre de formation a été exposé dans le document concernant le 1^{er} cycle.

Au niveau de l'établissement, le pilotage est analogue pour les formations de master (comité licence master, bureau CFVU, CFVU).

Le Comité Licence Master (CLM) est au cœur de la réflexion concernant notre offre de formation. Il réunit autour de la VP CFVU, les VP Etudiants, Recherche, International, Transformation pédagogique, Formation professionnelle et Développement de l'alternance, des membres élus (EEC, BIATSS, étudiants) par la CFVU, les assesseurs à la pédagogie, la directrice du SUIO-IP, des membres de la Direction des Enseignements, de la Vie Étudiante et des Campus (DEVEC). Par ailleurs, afin de renforcer notre démarche continue de qualité, le directeur du pilotage et de l'évaluation est désormais invité à chaque réunion. Cela permet de créer un lien plus fort entre les différentes enquêtes/évaluations et la vie des formations. Le CLM se réunit à peu près une fois par mois, en amont des bureaux de la CFVU et de la CFVU.

Sont également membres du CLM, un représentant de la CCI, du Conseil régional et du comité d'expansion économique, mais ils y sont très rarement présents. En revanche, un représentant de la CCI et du Conseil Régional sont membres de la CFVU et donc du CAc et participent régulièrement aux débats.

Ce comité veille à la cohérence des différentes réformes menées et instruit les propositions d'évolution avant leur transmission au bureau de la CFVU puis à la CFVU, instance décisionnaire.

En amont du CLM, certains projets transformants ont leur propre « comitologie », notamment lorsqu'ils sont conduits en partenariat avec d'autres acteurs. Cela a été le cas pour la transformation des études de santé (comités de pilotage et de suivi Pluripass, en lien avec les comités nationaux sur ce sujet), pour la transformation des licences dans le cadre du NCU Thélème (commun avec Le Mans

Université), et dernièrement, pour l'élaboration, et, nous l'espérons, la mise en œuvre du projet INTEGRAAL (également commun avec Le Mans université).

Sur des sujets centraux et communs liés à nos formations, des séminaires ont été conduits en mobilisant l'ensemble de notre communauté. Citons, à titre d'illustration nos séminaires ayant porté sur le développement de l'alternance, sur l'internationalisation des formations ou encore sur l'attractivité des masters.

L'ensemble des données relatives à la formation issues de notre système d'information et des enquêtes réalisées sont organisées par la direction du pilotage et de l'évaluation (DPE) et disponibles dans un entrepôt de données disposant d'une interface interactive (Pap'UA). Ces données concernent notamment l'insertion professionnelle après master.

La principale faiblesse restante de ce dispositif est l'absence d'une boucle complète d'amélioration de la qualité des formations. Cependant, certaines composantes (Polytech, IAE) ou services communs (SCAFOP) - de par leur intégration dans des réseaux - sont déjà engagés dans des démarches qualité visant l'obtention d'une certification. L'ensemble de la communauté pourra s'appuyer sur ces acteurs pour un partage d'expérience.

Par ailleurs, si chaque formation d'une part, et la direction du pilotage et de l'évaluation d'autre part, disposent d'indicateurs (résultats d'enquête, conclusion des comités de perfectionnement) qui devraient alimenter les décisions concernant l'évolution de l'offre, ces informations ne sont pas consolidées et sont parfois insuffisamment partagées. Les responsables de formations, comme les membres du CLM ont des difficultés à se les approprier et à en tirer des indications quant aux évolutions souhaitables. L'invitation du directeur de la DPE à chaque réunion de CLM permet de créer ce lien plus fort entre les différentes enquêtes/évaluations et la vie des formations.

Le principal enjeu du prochain contrat est ainsi :

- De mieux structurer les tableaux de bords fournis aux responsables de formations pour qu'ils puissent réellement alimenter les comités de perfectionnement ;
- De mieux structurer les comptes rendus des conseils de perfectionnement pour qu'ils puissent réellement éclairer les responsables de formation et le CLM quant aux évolutions souhaitables.

L'ensemble de ces données doit être mobilisable par les équipes pédagogiques et la gouvernance de l'Université dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de notre offre de formation.

- Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations.

Comme indiqué dans les notes de cadrage 1^{er} et 2nde cycle (annexes 1 et 2), chaque formation doit mettre en place un conseil de perfectionnement composé des membres de l'équipe pédagogique (EEC, personnels techniques de laboratoires, personnels de scolarité, ingénieurs pédagogiques, chargés d'accompagnement...), d'étudiants, de professionnels. Ce conseil se réunit au moins une fois par an. Des relevés de décisions doivent être systématiquement rédigés et archivés. Les modifications de maquettes demandées au cours du contrat doivent s'appuyer sur les décisions du conseil de perfectionnement et être présentées ensuite en conseil de composante où siègent bien évidemment des étudiants. Ces évolutions sont ensuite examinées en CFVU. Il a été demandé aux responsables de formation que ces conseils soient encore davantage ouverts au monde socio-économique.

Les étudiants sont associés au pilotage de l'offre de formation globale en étant élus aux conseils de perfectionnement, aux commissions de pédagogie ou conseil de département et aux conseils de gestion dans les composantes, mais également au CLM et aux conseils centraux.

Tous les ans, la Direction du Pilotage et de l'Évaluation organise une campagne d'évaluation de la quasi-totalité des formations de l'UA (mise à jour du questionnaire validée par la commission d'évaluation, calendrier de la campagne défini par les responsables de formation, relances par mail et téléphone par la DPE permettant un taux de retour satisfaisant).

La commission d'évaluation est composée de représentants de chaque composante, présidée par la VP Formation avec l'appui de la DPE et de la DEVEC. Des comptes rendus de chaque réunion sont transmis aux directeurs de composantes, assesseurs à la pédagogie et directeurs des services de composantes. Les résultats de ces évaluations sont mis à disposition des équipes pédagogiques et présentés à la CFVU pour alimenter les réflexions sur l'amélioration continue des formations.

La mise en place d'une évaluation des enseignements est laissée à l'initiative des enseignants. Un outil, Evamaine, déployé par Le Mans Université, est à la disposition des enseignants depuis le 2nd semestre 2020/2021 ; des campagnes de sensibilisation ont été menées auprès de plusieurs composantes.

- Dispositifs favorisant la participation de la recherche et du monde socio-économique et culturel au pilotage des formations.

Les représentants des EPST, des collectivités et du monde économique siègent dans les conseils centraux et participent aux conseils de perfectionnement (Par exemple, représentants de l'INRAE dans les conseils de perfectionnement des masters du champs du végétal). Les évolutions portées dans le cadre de l'offre de master ont pour objectif principal l'articulation plus étroite avec nos thématiques de recherche et la contuité master doctorat.

La transformation de la Direction de la Culture en service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique (service commun) permettra d'articuler plus étroitement culture et formation ou culture et recherche, à l'instar de ce qui est déjà réalisé dans le cadre du Mois du genre qui permet notamment de valoriser des travaux réalisés par des étudiants en master.

Dans le conseil de ce service chargé de l'action culturelle et artistique, siègeront, entre autres, le directeur régional, ou territorialement compétent, des affaires culturelles, et le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation, ou leurs représentants, ainsi que le président de Terre des Sciences ou son représentant.

- Dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques (exemple portails, UFR, EUR, etc.).

Comme précisé précédemment, le CLM est le lieu privilégié de réflexion et de partage d'expériences sur toutes les questions de pédagogie.

Les adossements recherche des formations de master, les interactions et collaborations interdisciplinaires entre chercheurs et enseignants sont des opportunités pour d'une part permettre l'accès mutualisé à des plateaux techniques ou à des sites expérimentaux et d'autre part de renforcer des enseignements interdisciplinaires (ex entre le pôle végétal-environnement et le pôle Maths-STIC pour développer des compétences en lien avec l'acquisition et le traitement des données biologiques).

- Dispositifs de suivi de l'offre de formation (par exemple concernant les résultats obtenus en matière de réussite et d'insertion professionnelle, en matière d'innovation pédagogique, en matière de formation continue, en matière de stages, etc.)
Dispositifs de management de la qualité mis en œuvre par l'établissement.

La DPE a déployé une plateforme Pap'UA permettant à l'ensemble de la communauté universitaire de visualiser l'ensemble des indicateurs extraits de nos données concernant le recrutement des étudiants, leur typologie, leur réussite, le nombre de stages réalisés, la mobilité internationale ou leur insertion professionnelle. Ces données sont regroupées dans des tableaux de bord et des fiches formations qui incluent les données issues de l'évaluation des formations.

L'UA suit un certain nombre d'indicateurs de transformation des enseignements à partir des données de Moodle (nombre de ressources produites, de cours déposés, d'activités et QCM réalisés...), des usages de Panopto (nombre de cours produits en vidéos), d'outils interactifs ou de travail collaboratif comme Wooclap ou Teams (nombre d'utilisateurs, nombre d'équipes créées...).

Ainsi la qualité de nos données, la construction d'indicateurs et leur mise à disposition des équipes apparaissent assez satisfaisantes ; l'objectif du prochain contrat est de mieux structurer les données qualitatives issues des conseils de perfectionnement, de mieux inclure l'analyse des données dans une démarche qualité plus formalisée. Des moyens spécifiques sont affectés à ce projet dont une chargée de projet. Une acculturation à la démarche qualité est en cours à l'échelle de l'établissement. A l'initiative de la chargée de projet, un groupe d'échange se constitue progressivement, dans le but de partager notamment les expériences des composantes et services plus avancés dans ces démarches.

- Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite.

Comme précisé ci-dessus, l'UA dispose d'une organisation fiable de ses données, disponibles à travers un entrepôt de données et accessible via la plateforme Pap'UA. Ces données sont analysées par formation, disponibles dans les fiches diplômes et pré-remplies dans les documents destinés aux conseils de perfectionnement.

Au cours du prochain contrat, l'enjeu sera de mieux documenter la façon dont ces données sont utilisées pour étayer des décisions de modifications des maquettes, modalités de formation, capacités d'accueil...

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

- Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.

Un ensemble de dispositifs est décrit dans le document premier cycle et concerne l'orientation des lycéens, l'accueil, l'accompagnement et la réorientation en premier cycle.

Toutes les procédures administratives d'inscription et d'arrivée de l'étudiant sont simplifiées, dématérialisées.

Les étudiants néo-entrants (nationaux et internationaux) à l'université d'Angers sont accueillis par plus de 20 tuteurs d'accueil dans le cadre **du Guichet InfoCampus**, mis en place en 2015. Ce Guichet permet de faciliter les premières démarches et de favoriser la mise en relation avec les partenaires territoriaux (transport, CAF, CROUS...).

L'accueil des étudiants internationaux, renforcé par l'obtention du Label Bienvenue en France, se fait notamment via un guide d'accueil spécifique et grâce au Buddy system.

Le site internet Bienvenue reprend toutes les informations sur la Vie Étudiante et permet aux étudiants de se concentrer, dès la rentrée universitaire, sur le suivi de leur formation.

Quel que soit le niveau d'étude, les étudiants peuvent bénéficier d'un régime spécifique d'études (étudiants salariés, étudiants parents, étudiants en situation de handicap, étudiants sportifs de haut niveau, engagement étudiant...) ce qui leur permet de concilier leur vie personnelle et professionnelle. Ce contrat pédagogique est un gage de réussite.

Le relais handicap a accompagné au cours de l'année 2020-2021 plus de 400 étudiants, soit une augmentation de plus de 100% en 4 ans. Depuis l'année 2017-2018, une assistante sociale (1 ETP) est coordinatrice de ce relais handicap, assistée depuis la rentrée 2020, d'une gestionnaire administrative. Il est prévu de recruter sur des financements CVEC un éducateur pour accompagner collectivement ces étudiants et leurs accompagnants. Par ailleurs, le relais recrute près de 80 étudiants salariés pour assurer la prise de note et le secrétariat des étudiants en situation de handicap pendant leurs examens.

Deux enseignants du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) accompagnent les sportifs de bon et haut niveau (SBHN), leur apportant un suivi individualisé et complet avec un fort engagement des personnes ressources et une reconnaissance toujours plus forte par la communauté universitaire. Une charte des étudiants SBHN, garante de la réussite de leur double parcours, sportif et de formation, a été validée à la CFVU pour la rentrée 2021.

Des Dispositifs d'orientation existent également en fin de premier cycle

La formation de master se situe, par construction, entre formation de 1^{er} cycle et insertion professionnelle ou poursuite vers un doctorat. La réussite en master et la préparation de la réussite en doctorat nécessitent une bonne articulation licence-master et master-doctorat.

Pour accroître l'attractivité des masters, comme indiqué dans la note de cadrage master, une Journée Portes ouvertes Master sera organisée, combinant présentiel (type dispositif « m'essayer, c'est m'adopter ») et distanciel, et faisant intervenir des étudiants en master (présentation de leurs travaux sous une forme « mon master en 180 secondes ») et des doctorants.

Il est également indispensable de préparer les étudiants de L3 à la poursuite en Master. Les meilleurs étudiants (sur site ou à distance) pourront se voir proposer de suivre, de façon anticipée, quelques enseignements de masters, notamment des enseignements développés en anglais dans le cadre de micro-master (annexe 3).

Pour rendre notre offre de formation lisible et attractive, le site Offre de formation de l'Université est en cours de refonte en vue de la prochaine accréditation. Cette refonte doit permettre un affichage complet et lisible de l'ensemble de notre offre de formation Licence, Licence pro et Master. Les fiches de chaque formation doivent présenter les programmes, les syllabus de chaque enseignement, l'organisation de la formation, les modalités de contrôle de connaissance et de compétences. En particulier pour les formations de Master qui ont vocation à attirer des étudiants internationaux, les syllabus seront accessibles en langue anglaise.

- Organisation globale de l'offre (semestres, parcours de formation, UE capitalisables et attribution des crédits ECTS, blocs de connaissances et de compétences, majeures-mineures, etc.).

Politique de l'établissement en matière de progressivité et de personnalisation des parcours.

Cette politique a été décrite dans le cadre du document 1^{er} cycle.

Déclinaison en blocs de compétences

L'un des enjeux du contrat est de généraliser la déclinaison des maquettes en blocs de connaissances et de compétences. L'UA organise depuis quelques mois des ateliers de sensibilisation à cette démarche pour l'ensemble de la communauté universitaire et des conférences pour contextualiser l'approche par compétences dans le monde universitaire et bénéficier du retour d'expérience d'universités déjà engagées dans la démarche.

Concernant les formations de master, les formations nouvellement construites (master Etudes sur l'Enfance et la jeunesse), ainsi que des formations telles que le master Tourisme sont déclinées en blocs de compétence. Cette approche sera généralisée à tous les masters dans le cadre du prochain contrat, l'objectif étant, pour l'ensemble de notre offre de niveau master, la construction en blocs de compétences dans une logique de développement de la reconnaissance et de la valorisation du savoir-agir en situation complexe.

Evaluation des étudiants, compensations.

Les modalités d'évaluation en second cycle sont variées, adaptées aux spécificités des cursus. Dans le cadre de notre nouvelle offre, tous les cursus de masters doivent comporter une expérience en milieu professionnel (stages, alternance). L'articulation avec le doctorat se fait notamment au travers de la réalisation de stages en laboratoire de recherche et de mémoires de recherche.

- Politique de l'établissement en matière de qualité (description en compétences, langues, stages, innovations pédagogiques, numérique, lien avec la recherche, avec l'international, etc.).

Ces éléments ont été décrits de façon générale dans le document premier cycle.

Pour ce qui concerne l'approche par compétences, initier un réel changement dans la construction de notre offre de formation nécessite la mise en œuvre d'une méthodologie de projet en procédant par étapes et en favorisant une appropriation collective de la démarche. L'UA engage par conséquent ce déploiement à l'échelle de l'offre de formation dans sa globalité, tout en sachant que cela ne peut s'effectuer de façon identique pour les Licences, Licences Professionnelles ou Master. Nous souhaitons nous inscrire dans une dynamique nationale en participant au groupe de travail dédié à l'APC des NCU. Il est important que les équipes s'approprient de façon qualitative la question des compétences et non qu'elles perçoivent cela comme une démarche procédurale qui se bornerait à établir artificiellement des liens entre UE et blocs de compétences des fiches RNCP. Nous engagerons par conséquent une démarche de formation des équipes et de partage d'expériences (pouvant s'appuyer sur les équipes d'ores et déjà engagées dans la démarche, au même titre que pour la transformation pédagogique). Nous inscrivons le déploiement de l'approche par compétences sur un temps long, avec pour objectif d'obtenir des résultats qualitatifs. En fonction des formations (L, LP, Master) nous adapterons notre méthodologie et agirons de façon progressive notamment pour les Licences générales. Quant à la création de nouvelles formations, nous les construirons directement en compétences.

Dès fin 2015, les enseignants de langue de la cellule LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) ont répondu au 1^{er} AAP Innovation Pédagogique pour mieux répondre aux besoins en langue vivante des étudiants. Ils proposaient de :

- Créer en ligne, des tests diagnostic inter-composantes,
- Développer des parcours pédagogiques adaptés aux besoins spécifiques et au niveau hétérogène des étudiants,
- Développer les outils et ressources pédagogiques en ligne sur une plate-forme LANSAD, développée avec le Lab'UA et commune à l'ensemble des composantes impliquées, pour permettre la construction de parcours flexibles et une meilleure autonomie des étudiants.

Cette plate-forme numérique de ressources en langues est mise à disposition de tous les membres de l'université, étudiants et personnels, souhaitant s'améliorer en anglais, allemand, espagnol ou découvrir le chinois. Les ressources peuvent être utilisées en complément d'un cours de langues ou en autonomie.

La cellule LANSAD a, au cours de ce contrat, également développé une certification en langue anglaise permettant d'évaluer les compétences écrites et orales. Mais cette certification étant propre à l'UA, elle ne peut pas être utilisée pour répondre à l'obligation de l'arrêté licence 2018 sur la certification en langue anglaise. Pour autant, cette expérience rentre dans le cadre de l'accompagnement de l'internationalisation de nos formations et constitue une expérience riche s'agissant de notre capacité à accompagner la certification des étudiants en langues...

Les notes de cadrage 1^{er} et 2^{ème} cycle incitent les équipes pédagogiques à proposer dans les maquettes des stages obligatoires, dès la licence. En Master, il est demandé qu'un minimum de 6 mois de stage soit proposé à tous les étudiants sur l'ensemble du master, dont un minimum de 5 semaines en M1. Si l'organisation pédagogique de la formation ne permet pas ce stage, il peut être remplacé par un mémoire de recherche ou un dossier.

Le service du Lab'UA, créé en 2014, comprend en 2021 plus de 20 ingénieurs pédagogiques et développeurs multimédias, dont un dédié à la transformation des enseignements en langue anglaise, et un autre dédié à l'accessibilité numérique des étudiants en situation de handicap. Ces 20 postes sont des emplois partagés, rattachés au Lab'UA et intervenant en composantes. Ils font partie intégrante des équipes pédagogiques, au même titre que les EEC, les chargés d'accompagnement et les personnels de scolarité.

L'UA dispose d'un bon niveau d'équipement tant matériel que logiciel pour l'intégration des nouvelles technologies éducatives, et d'un nombre de plus en plus important d'enseignants intéressés dont certains ont un bon niveau d'expertise.

Au cours du contrat actuel, l'UA a fait le choix d'accompagner les équipes pour une acclimatation progressive du plus grand nombre. La crise sanitaire a beaucoup augmenté la maîtrise des technologies nécessaires à l'hybridation de l'enseignement. La participation de l'université d'Angers au projet HyPE13 (Hybridation et Partage des Enseignements) permettra également de bénéficier du travail d'équipe des 12 universités partenaires sur le partage de ressources pédagogiques et la transformation des méthodes d'enseignement en présentiel et à distance.

Le prochain contrat sera celui de la consolidation des transformations en cours pour améliorer réellement l'expérience des étudiants à l'université et favoriser l'accès de publics qui peuvent être actuellement empêchés (reprises d'études, étudiants salariés, étudiants parents, étudiants en situation de handicap, étudiants sportifs de haut niveau...).

Les actions de transformation pédagogique sont soutenues par des AAP Innovations et Transformations pédagogiques et par le référentiel Enseignant et Enseignant-Chercheur.

Pour tous les étudiants et particulièrement pour les primo-entrants, des tutoriels ont été réalisés pour les aider dans la prise en main de leur ENT et de la plateforme Moodle.

Depuis 2017, l'UA impulse une internationalisation de ses formations au travers d'un dispositif visant à accroître l'offre de formation en langue anglaise. Cette action est également soutenue par le référentiel EEC. En 2018, la direction de l'international a recruté un agent en charge de l'accompagnement des collègues, de la promotion des cours en anglais et du soutien à l'organisation des semaines internationales dans toutes les composantes. En 2021, le Lab'UA a recruté un ingénieur pédagogique chargé de la transformation des enseignements en langue anglaise.

Au cours de ce contrat, le nombre d'ECTS qu'un étudiant peut valider à l'UA sur des cours en anglais a plus que doublé, passant de 571 à 1252 ECTS, et le séminaire sur l'attractivité des masters a montré une réelle volonté de la part des équipes. Certains masters proposent des parcours en tout ou partie en anglais (Master Tourisme, parcours Hospitality management à l'UFR Esthua Tourisme et culture, Master Chimie parcours LUMOMAT à l'UFR Sciences, Master Finance, parcours Law and finance à l'UFR DEG, Master Management et Commerce International à l'IAE).

Pour accroître l'attractivité de notre offre de master, il est envisagé de développer une offre de micro-masters. Certaines UE de master pourraient être proposées à distance et en anglais. Ces enseignements sont conçus pour être suivis en complément d'une formation de L3 ou équivalente, par de très bons étudiants pour leur permettre de « tester » une formation de master. Ils s'inscrivent en ce sens dans le prolongement de la modularité des enseignements de licence envisagée notamment dans les licences « Thélème ». Mais ils sont accessibles sur inscription pour des étudiants hors UA, notamment à l'international. La validation d'UE de micro-master permet de prendre de l'avance sur le cursus et de libérer du temps pour un stage complémentaire, l'acquisition d'un module complémentaire, une mobilité internationale...

- Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences, dans le fonctionnement des jurys, dans la délivrance du supplément au diplôme.

La CFVU vote tous les ans le cadrage de l'établissement sur les règles communes de contrôle de connaissances et de compétences, pour les 3 niveaux Licence, Licence professionnelle et Master afin d'assurer une homogénéité des règles de validation pour l'ensemble des formations d'un même niveau. Ainsi, les règles de compensation s'appliquent en master sous réserve de notes planchers définies dans les règlements propres à chaque formation. Par ailleurs, les étudiants sont encouragés à se présenter à la session de rattrapage puisque la note attribuée est la meilleure entre les deux sessions.

La constitution des jurys est définie dans une note de service : ils sont composés pour l'année universitaire, par mention et par année de formation.

Le supplément au diplôme est délivré systématiquement aux étudiants diplômés de licence et de master.

Ces modalités sont appliquées par les établissements partenaires dont nous portons les formations.